

## **RAPPORT N° 419 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 24 DECEMBRE 2023**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 16 au 23 décembre 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins trente-trois (33) personnes ont été assassinées dans différentes localités du pays dont 27 personnes périées dans une attaque armée revendiquée par le mouvement de la résistance pour un Etat de Droit (RED-Tabara) tandis que seize (16) autres ont été grièvement blessées au cours de la même attaque.

Le rapport déplore aussi le cas de six (6) militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) qui ont été arbitrairement arrêtés et détenus en province de Ngozi.

### **1. Atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Dans la matinée de vendredi 15 décembre 2023, vers 8 heures, deux corps sans vie d'hommes en uniforme militaire des FARDC (Forces Armées de la République Démocratique du Congo) ont été découverts par des cultivateurs qui se rendaient dans leurs champs tout près de la rivière Rusizi, sur la 7<sup>ème</sup> transversale de la colline de Kaburantwa, en commune de Buganda de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, ces corps seraient ceux des militaires de l'armée burundaise qui se seraient noyés dans la rivière Rusizi lorsqu'ils tentaient de la traverser en vue de se rendre en République Démocratique du Congo (RDC).

Les mêmes sources ont précisé que l'administration locale, en collaboration avec la hiérarchie militaire, a donné l'ordre d'inhumer ces corps à l'endroit de leur découverte macabre, sans aucune enquête pour l'identification des victimes et des circonstances de leur mort.

- Dans la matinée de mercredi 20 décembre 2023, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert près de la rivière Buzimba, au pied de la colline de Gitwe de la zone de Buruhukiro, en commune et province de Rumonge (sud-ouest du pays).

Selon des sources locales, le mobile et les circonstances du meurtre de ce sexagénaire dans cette localité n'ont pas été déterminés.

- Dans la matinée de mercredi 20 décembre 2023, le corps sans vie de Juvénal Ngabirano, âgé d'une quarantaine d'années, a été retrouvé dans la rivière Nkaka séparant la commune de Mwumba et la commune et province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon des témoins de la découverte lugubre, le corps de la victime présentait des signes de violence au cou qui prouvent que ce quadragénaire a été assassiné par strangulation par des individus qui n'ont pas été identifiés.

- Dans l'après-midi de mercredi 20 décembre 2023 vers 14 heures et demie, un corps sans vie en décomposition d'un homme non identifié a été découvert sur les rives de la rivière Murembwe sur la colline de Mutambara de la zone de Gatete, en commune et Province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, le corps de la victime a été enterré le même jour sur l'ordre de l'administration communale de Rumonge, sans daigner attendre une enquête pour l'identification de la victime de même que les auteurs et les circonstances de son assassinat.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence du phénomène de corps sans vie retrouvés dans différentes localités, abandonnés dans ou sur les des rivières et leurs environs. Elle demande aux autorités du pays, en l'occurrence le Président de la République, d'exiger des enquêtes crédibles et indépendantes pour découvrir les

auteurs de ces assassinats ciblés devenus récurrents et ainsi mettre fin à ce phénomène devenu insoluble.

- Dans l'après-midi de jeudi 21 décembre 2023, un jeune homme prénommé Josué a succombé à ses blessures après avoir été passé à tabac par un groupe d'Imbonerakure dirigé par un certain Bernard Nibizi sur la colline de Butezi de la commune de Giharo, en province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, Josué a été ligoté et violemment battu à mort sur l'ordre de Bernard Nibizi, responsable communal de la ligue des jeunes Imbonerakure dans la commune de Giharo. Il a succombé à ses blessures quelques heures après avoir été évacué à l'hôpital.

Les mêmes sources ont précisé que le responsable du CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie), Sylvain Nzikoruriho, et l'administratrice communale de Giharo, Lydia Nihimbazwe, ont ordonné au père de Josué de procéder immédiatement à son inhumation dans sa propriété foncière malgré sa protestation pour exiger que les auteurs du crime soient traduits devant la justice.

SOS-Torture Burundi déplore l'impunité qui entoure systématiquement tous les crimes commis par des Imbonerakure sur tout le territoire national. Elle demande au chef de l'Etat, de mettre fin au phénomène d'impunité dont bénéficie des Imbonerakure en particulier et des militants du CNDD-FDD en général.

- Dans la nuit de vendredi 22 décembre 2023, vers 20 h 30 min, une attaque armée revendiquée par la suite par le mouvement de la Résistance pour un Etat de Droit (RED-Tabara) sur son compte officiel de X (@Red\_Tabara) a occasionné la mort d'au moins vingt-sept (27) personnes dont 20 civils, 4 policiers et 3 militaires qui gardaient le poste-frontière de Vugizo en zone de Gatumba, dans la commune de Mutimbuzi de la province de Bujumbura (ouest du Burundi), tout près de la frontière avec la RDC (République Démocratique du Congo).

Selon des sources locales, seize (16) autres personnes, dont 3 militaires et 2 policiers, ont été grièvement blessées au cours de cette attaque et ont été évacuées dans différentes structures sanitaires de la ville de Bujumbura où elles reçoivent des soins intensifs.

SOS-Torture Burundi déplore que des vies humaines de paisibles citoyens soient fauchées par des hommes armés dans cette attaque meurtrière perpétrée dans la zone de Gatumba et exprime sa solidarité et sa compassion aux victimes et familles de victimes qui ne savent plus à quel saint se vouer dans un pays où les autorités ne cessent de clamer à longueur de la journée que la paix et la sécurité règnent partout sur le territoire national. Elle demande à l'État du Burundi de réellement protéger sa population et d'engager des négociations réelles avec tous les acteurs politiques afin de ramener la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

### **2. Atteintes au droit à la liberté de mouvement : arrestations et détentions arbitraires**

- Dans la journée de samedi 23 décembre 2023, six militants du parti CNL ont été arbitrairement arrêtés par la police sur la colline de Gatika de la zone de Rukeco, en commune de Busiga de la province de Ngozi (nord du Burundi). Il s'agit de Léonard Ndikumasabo, Denise Ndayikengurukiye, Médiatrice Bizimana, Simon Misago, Donatien Bihute et de Raphaël Niyobuhungiro.

Selon des sources locales, les six militants se trouvaient dans une réunion de leur association au moment où ils ont été surpris par la police qui les a accusés de tenir une réunion illégale de leur parti.

Les mêmes sources précisent que les six militants du CNL ont d'abord été conduits au cachot de la zone de Rukeco avant d'être transférés le même jour pendant la nuit vers 21 heures au cachot de la Police judiciaire à Ngozi.



SOS-Torture Burundi déplore la persistance d'un climat d'intolérance politique du parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) vis-à-vis des partis de l'opposition, plus particulièrement dans cette période qui approche les échéances électorales de 2025.

Elle demande la libération immédiate de ces militants du CNL qui sont injustement incarcérés en violation de leur droit constitutionnel à la liberté d'association et de réunion.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.